

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-458635

Maladie Dentaire Optique Autres 1500

Matricule : 2518 Société : RETRAITE

Actif Pensionné(e) Autre : MEZZOURH MOHAMMED SEGHIR

Date de naissance : 1951

Adresse : 4 Rue GAFAIT OUJDA 60000

Tél. : 066160699 Total des frais engagés : 78.40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DOCTEUR M.CHERRABI
Spécialiste Des Maladies De L'Appareil Digestif
Endoscopie Digestive - Echographie
Proctologie Médicale Et Chirurgicale
44 , Rue El Mourabitine - Oujda

Date de consultation : 08 NOV 2019

Nom et prénom du malade : MEZZOURH MOHAMMED Age : 68

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hemorroides

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 2020/11/08

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08 NOV 2019	C	guy	DOCTEUR MACHRA Spécialiste Des Maladies De L'Appareil Digestif Endoscopie Digestive - Echographie Proctologie Médicale Et Chirurgicale Rue El Mourabitine - Oujda	INP : 0810957544

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE : 08202288 41, Bd. Hassan II - 60 000 Oujda Tél : 05 36 69 02 25	81.11.12019	7840

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

AUXILIAIRES MEDICAUX

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25833412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35833411	11433553

The diagram illustrates the complex, double-helix structure of the human genome. It features a central vertical axis (H) and two horizontal axes (D and B) forming a coordinate system. The structure is composed of numerous small, numbered nodes (1 through 8) arranged in a spiral pattern, representing the genomic data. The nodes are interconnected by lines, forming a continuous loop that represents the genome's structure.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Docteur M. CHERRABI

Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif

ENDOSCOPIE DIGESTIVE - ECHOGRAPHIE
PROCTOLOGIE MEDICALE ET CHIRURGICALE

Ancien Médecin de l'Hôpital Al Farabi

Diplômé de la Faculté de Médecine et de
Pharmacie de Rabat

الدكتور م. شرabi

اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي

(الكبد - المعدة - الآذاء)

أمراض وجراحة البواسير

الكشف الداخلي للجهاز الهضمي

طبيب سابق بالفراهي

خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط

Oujda, Le 08/11/19
وجدة، في

Messaoud n'shammed
SÉGHIR

132022

2640

position sur place (3)

5200

notre place

7840

volant sur place

41, Bd. Hassan II - 60 000 Oujda
Tél: 05 36 69 02 25
INPE: 062026881
PHARMACIE ER-1
Al-Husseini Street - El Mourabitine - Oujda

DOCTEUR M. CHERRABI
Spécialiste Des Maladies De L'Appareil Digestif
Endoscopie Digestive - Echographie
Proctologie Médicale - Chirurgicale
41, Rue El Mourabitine - Oujda



LOT : M0767
EXP : FEV 2021
PPV : 52,00 DH

MORIDIL®

Crème - Tube de 20 g

P.P.V. : 13,20 Dh



6 1 1 8 0 0 0 1 9 1 6 7 4

MORIDIL®

Crème - Tube de 20 g

P.P.V. : 13,20 Dh



6 1 1 8 0 0 0 1 9 1 6 7 4

